

LE QUOTIDIEN DE L'ART

61, rue du Faubourg Saint-Denis
75010 PARIS - 01 42 46 69 41

Le Haut conseil de l'éducation artistique évolue

Par un décret publié le 30 août au *Journal Officiel*, le Haut conseil de l'éducation artistique a été modifié dans ses missions et sa composition. La structure doit désormais rendre un avis annuel sur le bilan des politiques nationales et territoriales d'éducation artistique et culturelle. Par ailleurs, les ministres chargés de la Jeunesse, de l'Agriculture, de l'Enseignement supérieur et de la Ville y sont dorénavant représentés. L'accent est aussi porté sur les collectivités territoriales avec l'entrée au Haut conseil de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture et celle du Réseau français des villes éducatrices.

02 SEPT 13

Quotidien